

Fédération  
de la Distribution  
Automobile

10, rue Pergolèse  
Tél. : 01 45 00 39 71  
75116 – Paris  
[www.feda.fr](http://www.feda.fr) -



## La FEDA alerte les pouvoirs publics sur les risques économiques et sociaux des ZFE-m

La Fédération de la Distribution Automobile (FEDA) a exprimé ce jour auprès de la Présidence de la Région Ile-de-France sa **vive préoccupation sur le calendrier et les modalités de la mise en place des Zones à Faibles Émissions mobilités (ZFE-m)** prévues par la loi d'orientation des mobilités (LOM)

En effet, en juin prochain, au moment même où la France se déconfinera totalement, la mise en place des ZFE-m imposée réduira fortement la mobilité des Français vivant dans ou aux abords des métropoles.

Parmi ces dix ZFE-m prévues figurent Paris et l'ensemble des 77 communes situées à l'intérieur de l'A86. Or, l'interdiction de circulation des véhicules de catégorie Crit'air 4 (dès juin prochain), Crit'air 3 (en 2022) et Crit'air 2 (en 2024) aura un impact considérable sur les ménages vivant dans cette zone. Ce sont en effet **75% des véhicules qui y roulent aujourd'hui qui seront bannis**, soit près de deux millions de véhicules particuliers **d'ici 2024 !**

Cette ZFE-m, à l'image des autres, risque de constituer une véritable **zone d'exclusion** pour les Franciliens qui n'ont pas les moyens de remplacer leur véhicule.

La FEDA met donc en garde sur l'**aggravation des ségrégations sociales** dans la Région capitale et se réjouit que la Région ait exprimé elle-même, dans un avis du 14 avril, de sérieux doutes sur l'acceptabilité économique et sociale de ces interdictions successives.

La FEDA salue la volonté de l'exécutif régional de **renforcer les aides à l'achat de véhicules propres**, très insuffisantes en l'état, et de faire en sorte qu'elles puissent bénéficier au plus grand nombre parmi les ménages que la ZFE-m privera de l'usage de leur voiture.

La FEDA s'adressera, dans les prochaines semaines, aux responsables politiques nationaux pour que **le risque de cette nouvelle fracture sociale** soit pris en compte par le Gouvernement.

**Il en va de la liberté de millions de Français d'accéder aux métropoles.**